



## L'UNICEF en action

L'UNICEF travaille dans 158 pays et dans plus de 20 pays en guerre où son action est déterminante.

### Ses objectifs

- Ouvrir des écoles pour renforcer la protection des enfants.
- Fournir des vaccins.
- Permettre aux enfants de retrouver leur famille.
- Aider à la reconstruction des cliniques et des hôpitaux.
- Aider à la réparation des infrastructures détruites.
- Secourir les enfants traumatisés.
- Faire campagne contre le recrutement des enfants, pour le désarmement et la démobilisation.

### Ses moyens

- Distribution de matériels et de secours d'urgence.
- Réouverture des écoles, avec distribution de matériel éducatif d'urgence comme « l'école dans la boîte ».
- Négociation de « journées de tranquillité » ou de « corridors de la paix » pour venir en aide aux enfants.
- Développement de programmes psychosociaux adaptés, financement de la formation de personnel local...



## 40 ans d'engagement

Créé en 1964, l'UNICEF France est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique en 1970. C'est le représentant du Fonds des Nations unies pour l'Enfance en France.

Avec plus de 3 000 bénévoles, près de 5 000 adhérents répartis en 114 structures sur 80 départements, il s'est donné trois grandes missions :

- faire connaître la situation des enfants et des femmes dans le monde ;
- plaider la cause des enfants auprès de tous les publics ;
- collecter des fonds privés (vente de cartes de vœux, legs, appels de fonds, adhésions).

Pour soutenir notre action en faveur de la démobilisation des enfants soldats :

- **La pétition nationale** : vous pouvez la signer sur le site internet [www.unicef.fr](http://www.unicef.fr)
- « **Enfants soldats : fichez-leur la paix !** » Cette opération propose aux jeunes de s'engager et d'apporter leur soutien en organisant des **actions de sensibilisation** ou de **collecte de fonds** (exposition, concert, tournoi sportif ou tout autre initiative ayant l'accord de l'UNICEF France).
- Il est également possible de faire un don.

Toutes les actions sont présentées sur le site internet.



Emmanuelle Béart a marqué ce 40<sup>ème</sup> anniversaire en effectuant en Sierra Leone sa cinquième mission d'ambassadrice de l'UNICEF France. Un pays où quelque 6 845 enfants ont été démobilisés entre 1999 et 2002, mais où les problèmes de réinsertion restent cruciaux.

POUR PLUS D'INFORMATIONS - SITE UNICEF : [www.unicef.fr](http://www.unicef.fr)

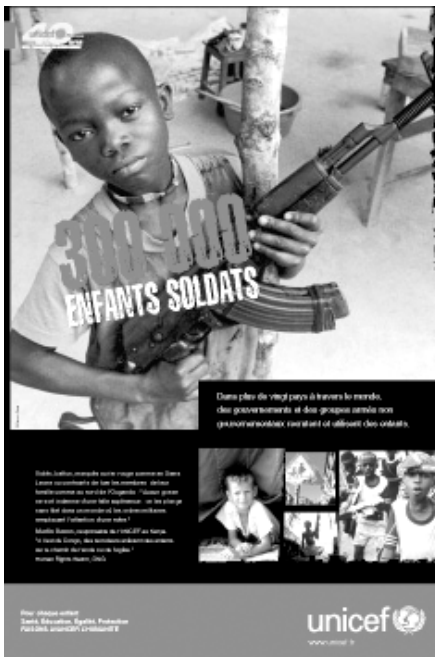
Pour chaque enfant  
Santé, Éducation, Égalité, Protection  
FAISONS AVANCER L'HUMANITÉ



# ENFANTS SOLDATS

## Fichez-leur la paix !

Traumatisés dans leur corps et dans leur esprit, ils sont 300 000 engagés dans les conflits qui déchirent de nombreux pays à travers le monde. Pour leur démobilisation et leur réinsertion, l'UNICEF France a lancé en 2004, à l'occasion de son 40<sup>ème</sup> anniversaire, une campagne nationale d'information et une pétition destinée à interpeller les décideurs mondiaux. L'exposition « Les enfants soldats » permet à chacun de mieux prendre conscience du drame vécu par ces enfants. Ensemble, mobilisons-nous pour les démobiliser.



### 300 000 enfants soldats

Dans plus de 20 pays, 300 000 enfants, garçons et filles de 6 à 17 ans, sont contraints de se battre pour le compte de troupes gouvernementales ou de milices armées. 120 000 d'entre eux combattent dans des forces armées africaines

#### Pourquoi ?

- Pour venger leur famille.
- Parce qu'ils sont orphelins.
- Pour survivre.
- Pour avoir une «famille de substitution».

#### Mais aussi

- Parce que les pays sont pauvres.
- Parce que les armes actuelles sont faciles à utiliser.

#### Comment sont-ils recrutés ?

- Par conscription.
- Par enlèvement, de force (très souvent).
- Volontairement.

#### Que sont-ils ?

- Des combattants.
- Des porteurs de matériel, éclaireurs, messagers ou espions.
- Des esclaves sexuels, des domestiques.



### Marqués à vie

Pour les enfants qui survivent aux épreuves de la guerre, quel que soit le pays où ils l'ont subie, les conséquences sont désastreuses :

- Perte des valeurs humaines.
- Augmentation de la violence.
- Traumatismes psychologiques.
- Maladies, en particulier VIH/sida.
- Exclusion des systèmes sanitaires, scolaires et professionnels.
- Difficultés de réintégration dans leur famille et leur communauté.

#### Quelques exemples entre mille :

- En Sierra Leone, plus de 10 000 femmes et jeunes filles ont été enlevées pour servir d'épouses et d'esclaves sexuelles aux soldats.
- Aux Philippines, les soldats représentent 40% des auteurs de sévices sexuels, avec, comme conséquence, la propagation du sida.
- En Afrique sub-saharienne, on estime que les taux d'infection dus au VIH-sida sont trois ou quatre fois plus élevés chez les enfants que dans les populations civiles locales.



## Le combat de l'UNICEF

Depuis plus de quinze ans, l'UNICEF lutte avec acharnement contre le recrutement des enfants soldats et réclame leur libération et leur réinsertion dans leur communauté.

### Ses objectifs :

- Démobiliser les enfants.
- Retrouver leur famille.
- Les soigner.
- Les éduquer.
- Les réinsérer.

### Ses moyens :

- Négociation avec toutes les forces en présence (gouvernements, armées, milices).

- Fourniture d'une assistance technique et financière (aux ONG\* locales).
- Mise en place des programmes nationaux de désarmement, de démobilisation et de réinsertion.
- Plaidoyer pour le respect par les pays du Protocole facultatif de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant et des articles 38 et 39 de cette Convention.
- Mobilisation de l'opinion, en communiquant sur la protection des enfants.

L'UNICEF est le chef de file des organismes qui œuvrent dans l'intérêt des enfants lors des conflits.

\* Organisations Non Gouvernementales.



## Faire l'école, pas la guerre

Parmi les récentes actions de l'UNICEF sur le terrain :

**Rwanda :** intervention auprès du gouvernement pour démobiliser les enfants de moins de 18 ans. Sur les 4 800 enfants soldats recensés, 3 000 ont été démobilisés, 800 ont été inscrits à l'école et 1 000 ont pu rejoindre leur famille.

**Angola :** relance, en mars 2003, de la campagne « retour à l'école » en direction des enfants touchés par la guerre et des anciens enfants soldats.

**Ouganda :** mise en place de centres d'apprentissage temporaires pour remplacer les écoles détruites par la guerre (2 000 à 10 000 enfants par centre).

**Libéria :** relance du programme de désarmement, de démobilisation, de réhabilitation et de réintégration des enfants soldats (DDRR). L'objectif est de démobiliser environ 15 000 enfants. L'initiative « Rentrée des classes » de l'UNICEF est un programme d'urgence visant à revitaliser l'éducation avec l'objectif de re-scolariser 75 000 enfants.



## Démobilisons-les !

Histoire d'une démobilisation... Au Soudan, en février 2001, l'UNICEF a réussi, après de longues négociations, à faire libérer 3 551 enfants soldats. La plus grande opération de démobilisation d'enfants jamais réalisée en temps de guerre !

### Une opération en trois phases :

- **Démobilisation.** Dépôt des armes et des uniformes, transfert des enfants en lieu sûr, enregistrement puis installation dans des camps de transit spécialement construits.

- **Réhabilitation.** Soins aux enfants malades et blessés. Organisation d'activités sportives et de cours d'éducation primaire. Recherche des familles.
- **Réinsertion et réintégration.** Restitution des enfants à leur famille, remise aux parents d'une fiche de santé.

Parallèlement, l'UNICEF a développé une campagne d'information afin de sensibiliser les enfants, les parents et les communautés aux droits de l'enfant.





## L'enfance retrouvée

Année après année, les actions de l'UNICEF produisent des résultats encourageants.

### Quelques exemples :

**Sri Lanka** : relèvement à 17 ans de l'âge de recrutement par les dirigeants du Mouvement de libération Tamoul.

**République Démocratique du Congo** : ouverture d'un centre de transit et formation d'une équipe de psychologues pour les enfants souffrant de stress et de traumatismes.

**Afghanistan** : relèvement de l'âge de recrutement dans l'armée à 22 ans. Un programme de l'UNICEF en cours permettra de démobiliser 8 000 enfants soldats.

**Colombie** : libération en 2003 de 40 enfants soldats grâce à un accord avec les milices paramilitaires d'autodéfense.

**Sierra Leone** : aide en 2001 à plus de 3 600 enfants pour en finir avec la vie de soldat et retrouver, pour bon nombre d'entre eux, leur famille.



## Les remparts juridiques

Plusieurs textes et conventions protègent les enfants de l'enrôlement dans les conflits :

- **La Convention internationale relative aux droits de l'enfant**, les articles 38 et 39 concernant directement le sort des enfants dans les conflits armés.
- **Le Protocole facultatif** à cette convention interdit d'envoyer au combat des enfants de moins de 18 ans et incite les Etats à faciliter la réintégration et la réinsertion sociale des anciens enfants soldats. 115 pays ont signé ce protocole, 63 l'ont ratifié.
- **La Cour pénale internationale** a le droit de poursuivre comme criminels de guerre tous ceux qui, dans un

conflit armé, recrutent et exploitent comme soldats des enfants de moins de 15 ans.

- **La Charte africaine des droits et du bien-être des enfants**, ratifiée par 27 états, est le premier traité régional à fixer à 18 ans l'âge minimum de la conscription et de la participation forcée à des hostilités.
- **Le Secrétaire général de l'ONU** a rédigé en novembre 2003 un rapport sur les enfants dans les conflits armés. Un représentant spécial a été nommé, et, chaque année, la liste des gouvernements et groupes armés coupables est publiée et des sanctions sont à l'étude.



## La guerre n'est pas un jeu

« Toutes les guerres sont des guerres contre les enfants. »

Depuis 1945, 90 % des conflits ont éclaté dans les pays du Sud et 2 victimes sur 3 sont africaines. Il y a plus de 30 conflits sur la planète et plus de 20 millions de réfugiés, dont 50 % d'enfants. Les enfants sont les premières victimes.

- Depuis 1970, en Afrique, plus de 30 conflits ont éclaté faisant des milliers de morts.
- Plus de 500 millions d'enfants (1 sur 4) vivent dans des milieux instables et dangereux.
- Au Rwanda, au Cambodge ou au Liban, 90 % des victimes étaient des civils (durant la Première guerre mondiale, 5 à 10 % des victimes étaient des civils)...

### Les conséquences directes

En 10 ans de guerre (1990-2000) :

- 2 millions d'enfants sont morts.
- 6 millions ont été handicapés ou sérieusement blessés.
- Plus de 10 millions sont des réfugiés.
- Un grand nombre d'entre eux sont orphelins et/ou gravement traumatisés.
- Il y a plus de 100 millions de mines terrestres dans plus de 100 pays.

### Les conséquences indirectes

- Destruction des infrastructures de base (écoles, centres de santé, accès à l'eau...).
- Recrudescence du VIH/SIDA.
- Obstacle aux campagnes de vaccination.
- Menace sur la sécurité alimentaire, famines.
- Conséquences dramatiques des embargos sur les enfants...